

nement pourrait ainsi donner encore deux milliards et demi de dollars, en dispersant l'actif de Petro-Canada. Le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) a dit que le gouvernement allait privatiser l'actif de la société et en assumer lui-même toutes les dettes. Actuellement, la société rembourse ses dettes grâce à sa marge d'autofinancement et à partir de son actif . . .

Des voix: Oh non!

M. McRae: Oh, oui! mais ce n'est pas comme cela que les choses vont se passer. Le gouvernement va céder les avoirs et assumer les dettes. Deux autres petits milliards et demi. Peut-être est-ce comme cela qu'on stimule l'économie sans réduire les impôts. Je me le demande.

J'aimerais traiter de cette autre initiative du gouvernement, la hausse du taux d'intérêt.

Une voix: N'avez-vous pas fait cela?

M. McRae: Je le répète: la hausse du taux d'intérêt. Depuis trois ou quatre mois, le taux d'intérêt a augmenté trois fois pour atteindre le niveau sans précédent de 13 p. 100. Et quand je pense que ce même gouvernement, du temps qu'il constituait l'opposition officielle, nous reprochait de faire la même chose.

Mais la différence est énorme entre l'époque où nous laissons le taux d'intérêt monter et aujourd'hui. Permettez que je m'explique. La différence est peut-être subtile, mais elle est des plus importantes. Peut-être est-elle trop subtile pour que le gouvernement comprenne, mais lorsque nous avons haussé le taux d'intérêt l'an dernier nous le faisions en relation avec le taux d'inflation. Si le taux d'inflation était de 9.5 p. 100, celui de l'intérêt de 11.5, le taux réel étant donc d'environ 2 p. 100.

A l'époque où le taux d'inflation des États-Unis et le nôtre étaient à peu près le même et que nous avions besoin d'une petite différence entre leurs taux d'intérêt et les nôtres pour attirer les capitaux, nous étions obligés de maintenir nos taux d'intérêt à un niveau au moins égal ou un peu supérieur à ceux des Américains. Cependant, la situation n'est plus la même aujourd'hui et je pense que le gouvernement actuel ne comprend pas le monde où nous vivons. Nos taux d'intérêt sont maintenant de 4 à 4.5 p. 100 supérieurs à notre taux d'inflation.

Mlle Jewett: Il va bientôt les rattraper.

M. McRae: Aux États-Unis, le taux d'intérêt est à peu près égal aux taux d'inflation, un écart de 4 ou 4.5 p. 100 est donc considérable. C'est à peu près le taux d'intérêt qu'on peut trouver en Suisse. Le ministre vient maintenant dire que nous devons hausser nos taux d'intérêt pour suivre les Américains. Pourtant, il existe une très grande différence entre les deux époques dont j'ai parlé. Nous ne sommes pas obligés de hausser notre taux d'intérêt si l'écart est considérable entre notre taux d'intérêt et notre taux d'inflation. L'écart est considérable aujourd'hui et pour cette raison, le gouvernement devrait reconsidérer ce qu'il a l'intention de faire.

Notre déficit est un problème majeur et la hausse du taux d'intérêt l'aggrave. Le taux d'intérêt des obligations d'épargne du Canada a été porté à 11 p. 100. Les intérêts que le gouvernement doit payer augmentent rapidement. Je crois que

Pouvoir d'emprunt

le ministre a parlé de 15 ou de 18 p. 100. Le gouvernement devra verser 18 p. 100 de ses bénéfices pour payer les intérêts sur sa dette. Cela est prévu pour l'année en cours et c'est ce qui cause la montée du taux d'intérêt.

Ces hausses ont un très mauvais effet. En outre les profits très élevés ont un très mauvais effet sur les intérêts de notre compte courant. Un député néo-démocrate, je crois, a déclaré que nous aurions un déficit de 10 milliards de dollars l'an prochain au chapitre des intérêts à payer sur notre compte courant, ce qui rendrait notre compte courant global déficitaire de 8 milliards de dollars environ. C'est beaucoup plus grave, je crois, que le déficit interne. Les taux d'intérêt élevés ont des conséquences très graves sur ce genre de choses.

Que fait-on au sujet des taux élevés d'intérêt? L'idée est d'amener davantage de capitaux et en fin de compte d'en remettre encore beaucoup plus; emprunter davantage et payer encore plus d'intérêts. J'estime que le gouvernement doit tenir compte sérieusement de l'époque où nous vivons et ne pas simplement réagir de façon traditionnelle. Il ne devrait pas oublier que dans la plupart des pays, à l'heure actuelle, il existe une relation entre les taux courants d'inflation et les taux courants d'intérêt. Ce sont des faits extrêmement importants et le gouvernement doit étudier de très près sa ligne de conduite.

Je suis inquiet quand le ministre des Finances vient présenter à la Chambre un bill d'emprunt. Ce n'est pas là une des mesures importantes qu'il devrait nous présenter. Il devrait présenter un budget plutôt qu'un bill d'emprunt. Le fait le plus important est le taux élevé d'intérêt qu'on peut lui imputer. Le gouverneur de la Banque du Canada n'est pas comptable des taux d'intérêt, mais le ministre des Finances l'est. Il peut obtenir l'avis du gouverneur de la Banque du Canada, mais en tout temps, il peut empêcher les taux d'intérêt d'augmenter.

Une motion proposée en vertu de l'article 43 demandait qu'un comité convoque le gouverneur de la Banque du Canada. Tous les intéressés ont approuvé la motion, mais les députés de ce côté-ci demandent une chose fort simple au ministre. Nous lui demandons de comparaître. Comme il est chargé de veiller sur les taux d'intérêt et l'organisation financière du pays, c'est lui qui devrait être le premier à comparaître et non le gouverneur de la Banque du Canada. Quand notre parti était au pouvoir, il insistait toujours pour que notre ministre soit le premier à agir au sujet de toute question renvoyée à un comité, mais le ministre est venu déclarer à la Chambre aujourd'hui: «Bien, j'irai un bon jour quand je serai en ville.» Voilà comment le ministre des Finances parle de ce qui est peut-être le comité le plus important à se réunir ici au cours des quelques prochaines semaines. C'est certainement ce qu'il a de plus important à faire.

• (2100)

C'est pourquoi, face à cette indifférence à l'égard du Parlement, de cette institution en qui ce parti prétend croire si fermement, j'aimerais proposer, appuyé par le député de Timmins-Chapleau (M. Chénier), l'amendement suivant:

Qu'on ne lise pas ce bill maintenant pour la deuxième fois, mais qu'on le reporte jusqu'à ce que le ministre des Finances accepte de comparaître devant le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, au gré de ce comité et avant la comparution du gouverneur de la Banque du Canada.